Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203657-20261104-2026_12_02-DE

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

Date de la convocation :
21 octobre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**10**
Présents	**8**
Votants	**8**

Secrétaire de séance :
M. Damien LOSEILLE

Le **mercredi quatre novembre deux mille vingt-six à vingt heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-France BERNARD, Maire, à la mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-France BERNARD, M. Matthieu APRIOU, Mme Malo COMBES, M. Yann LE POULLENNEC, Mme Agnès CASSIN, M. Damien LOSEILLE, M. Dorig LE CRAS, Mme Fairouz SAID.

ETAIENT REPRÉSENTÉS :

ETAIENT ABSENTS : M. François JEGOU, Mme Dominika DOLENGIEWICZ.

DÉLIBÉRATION N°2026_12_02
AMÉNAGEMENT DU HAMEAU LÉGER - DEVIS DE L'ENTREPRISE GILLES ROBERT

Madame la Maire laisse la parole à Monsieur Matthieu APRIOU concernant le devis de l'entreprise Gilles ROBERT, électricien situé à PLOUNEVEZ-QUINTIN. Ce devis préalablement validé par le COPIL du hameau léger concerne l'installation de bornes de camping afin d'alimenter en électricité les habitats du hameau léger de Trémargat pour un montant de 6 461,22 € HT soit 7 753,46 € TTC.
Vu le devis de l'entreprise Gilles ROBERT.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, 7 voix pour et 1 abstention :

VALIDE le devis de l'entreprise Gilles ROBERT pour l'installation de bornes de camping au hameau léger de Trémargat pour un montant de 6 461,22 € HT soit 7 753,46 € TTC.

AUTORISE Mme la Maire à signer le devis et tous documents comptables et administratifs en lien avec la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
M. Damien LOSEILLE
Conseiller municipal

La présidente de séance,
Marie-France BERNARD
Maire

MAIRIE DE TREMARGAT 22110